
Degré d'indépendance et responsabilisation au sein du comité de politique monétaire de la BCEAO

Régis Bokino* and Moustapha Gano*¹

¹Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée – Université de Bordeaux, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR5113 – France

Résumé

L'organisation de la prise de décision monétaire dans les banques centrales a changé aussi bien au niveau international qu'à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Les décisions sont maintenant prises par un comité de politique monétaire (CPM). Les arguments sur les bénéfices espérés de cette procédure sont fournis par la littérature économique et sont liés à la vague récente d'indépendance des banques centrales. Si le CPM est indépendant, il a une obligation de rendre des comptes. Toutefois l'indépendance ainsi que la responsabilisation ne sont pas identiques dans les différents CPM. Cet article examine le CPM de la BCEAO créé en 2010 qui est totalement indépendant conformément aux recommandations de la stratégie de la crédibilité de la nouvelle économie classique et a une responsabilisation collective.

Mots-Clés: CPM, indépendance des banques centrales, responsabilisation, BCEAO, politique monétaire

*Intervenant